

CAP PETITE ENFANCE



Période de formation : Septembre à Mai
Durée de la formation : Individualisée

97 %
de réussite
en 2015 !

Objectifs de la formation

Former des professionnels qualifiés capables, en milieu familial et collectif

- d'assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité des jeunes enfants
- de contribuer à son développement et à son éducation
- d'assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant

Lieux d'exercice

La personne titulaire du CAP peut exercer sa profession :

- En milieu familial : comme assistant(e) maternel(le) à son domicile sous réserve d'être agréé(e) ou au domicile des parents comme Garde d'Enfant.
- En structure collective : comme Aide Éducatrice, ATSEM, ASEM, ou Agent d'Animation
- En crèche, halte-garderie, école maternelle, accueil périscolaire, centre de loisirs, pouponnières,...

Méthodes pédagogiques

- apports théoriques concrétisés par des mises en situation autour de situations professionnelles reconstituées, études de cas, échange de pratique
- mise en pratique des techniques professionnelles
- prise en compte de l'expérience professionnelle des stagiaires
- séances individualisées en centre de ressources

Contenu de la formation *

Modules de formation professionnelle (196 heures)

- U1 - prise en charge de l'enfant à domicile (70 heures)
- U2 – accompagnement éducatif de l'enfant (56 heures)
- U3 – techniques de services à l'utilisateur (70 heures)

Modules de formation générale (84 heures)

- UG1 – Français – Histoire Géographie
- UG2 - Maths - Sciences

Un tronc commun

- Certificat SST

* parcours allégé en fonction
des diplômes obtenus

Evaluation de la formation

- positionnement avant le démarrage de l'action
- évaluation pratique en contrôle continu
- examens blancs
- évaluation en situation professionnelle lors des stages pour les modules techniques professionnelles (visites de stages)

Modalités pratiques

Prérequis	Avoir 18 ans l'année de l'examen Niveau minimum 3 ^{ème} – Maîtrise la lecture et l'écriture
Recrutement	Information collective Etude du dossier de candidature et entretien individuel
Parcours	Formation modulaire prenant en compte vos acquis et alternant des périodes en centre de formation et des périodes de stage en milieu professionnel.
Validation des acquis Académiques	Les personnes titulaires de certaines Diplômes ou Titres peuvent bénéficier de dispenses d'épreuves du domaine professionnel (U1, U2, U3). Les personnes titulaires d'un BAC PRO, BTN, Baccalauréat de 2 ^o degré (BSD), BEP, BEPA, CAP ou CAPA sont dispensées des épreuves d'enseignement général à l'examen.
Durée et lieu de la Formation en centre	<u>En alternance</u> : - 196 heures en centre (unités professionnelles) : ↳ Les mercredis de septembre à mai – Lieux : Dinan et St Brieuc - 84 heures en centre (matières générales) Lieu : Langueux ↳ 4 jours en septembre + 1 vendredi par mois (soit 8 vendredis au total) <u>En intensif</u> : 105 heures en centre (unités professionnelles) : ↳ 1 semaine par unité pendant les vacances scolaires (Toussaint, février et avril) – Lieu : St Brieuc
Stage en milieu Professionnel	420 heures, soit 12 semaines minimum ou contrat de travail en cours et en lien avec la formation
Validation	Attestation individuelle de fin de formation Attestation SST (Sauveteur secouriste du travail) Présentation au CAP Petite Enfance – Certificat d'Aptitude Professionnelle (diplôme du Ministère de l'Education Nationale BO Mars 2005)
Prise en charge	En contrat de professionnalisation, période de professionnalisation, Congé individuel de formation, CPF ou post VAE : prise en charge du coût de la formation par l'organisme financeur OPCA de l'entreprise Financement personnel pour les particuliers Demandeur d'emploi : contacter la Mission Locale ou Pôle Emploi Devis réalisé selon le parcours et après sélection définitive
Poursuite de formation	Le titulaire du CAP Petite Enfance a le bénéfice du BAFA . Il est dispensé de certaines épreuves des concours du secteur sanitaire et social et bénéficie d'un allègement des parcours : Mention Complémentaire Aide à Domicile (MCAD) et DEAVS, Aide-soignant, Auxiliaire de puériculture, Moniteur-éducateur, Aide médico psychologique. Il a accès au concours ASEM (Fonction Publique Territoriale)
Nos plus	<ul style="list-style-type: none">• Une expérience de plus de 9 ans dans la mise en place du CAP Petite Enfance avec un taux de réussite, à l'examen, moyen de 95 %.• Une formation intégrant l'obtention du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ou du PSC1• Un accompagnement et un suivi individualisé tout au long de la formation• L'organisation d'examens blancs• L'intervention de professionnels du secteur de la petite enfance

Contact et Renseignements : Isabelle MALABEUX / Tél : 02 96 31 18 40